13, Bd Monge - ZI - BP 71 - 69882 Meyzieu Cedex
Tél. 04 72 45 19 45 - www.atlantic-pro.fr

Ventilation hygroréglable
06/01-CHY5-1911

Famille 4
N° 4086
Indice D
Date 01/2016

NOTICE DE MONTAGE
HYGROCOSY 2
HYGROCOSY BC

1. AVERTISSEMENTS

AVANT L'INSTALLATION, LIRE ATTENTIVEMENT LES INSTRUCTIONS CI-DESSOUS :
En cas d'inobservation des conseils et avertissements contenus dans cette notice, le fabricant ne peut être considéré comme responsable des dommages subis par les personnes ou les biens.
La notice décrit comment installer, utiliser et entretenir correctement l'appareil, son respect permet de garantir son efficacité et longévité.
Ne pas utiliser cet appareil pour un usage différent de celui pour lequel il est destiné.
Après déballage, assurez-vous qu'il est en bon état, sinon adressez-vous à votre revendeur pour toute intervention.
L'utilisation d'un appareil électrique implique le respect des règles fondamentales suivantes :
- ne pas toucher l'appareil avec une partie du corps humide ou mouillée (mains, pieds, ...).
- cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- ne raccorder l'appareil, à l'intérieur du bâtiment, au réseau que s'il correspond aux caractéristiques inscrites sur la plaque signalétique.
- avant toute opération sur l'appareil, couper l'alimentation électrique et s'assurer qu'elle ne peut pas être rétablie accidentellement.
- Prévoir une protection par disjoncteur de 2A en amont. Température d'utilisation : -5°C +40°C.

Ce matériel doit être installé par des personnes ayant une qualification appropriée.
L'installation doit répondre à la norme NF C 15-100 et aux règles de l'art. Chaque produit ou composant entrant dans cette installation doit également être conforme aux normes qui lui sont applicables.

2. CARACTERISTIQUES ET COMPOSANTS

Cet appareil est destiné à la ventilation des maisons individuelles disposant de 6 sanitaires maximum. L'extraction se fait par les bouches placées en cuisine, WC et salle de bain. L'arrivée d'air neuf se fait par les entrées d'air placées au dessus des fenêtres.
Appareil prévu pour être raccordé à des bouches d'extraction hygroréglables et associé conformément à **l'avis technique AT14/13-1911** soit :
- à des entrées d'air autoréglables (système hygro A).
- à des entrées d'air hygroréglables (système hygro B).

Les performances aérauliques et acoustiques des groupes **HYGROCOSY** sont garanties avec les bouches hygroréglables et les entrées d'air ATLANTIC.

Caisson en polypropylène équipé de :

	Groupe seul	Kits
Piquages 80	4	2
Piquage 125	1	1
Piquage 160	1	1
Bouchons	4	4
Colliers	6	4
Bouches	0	3

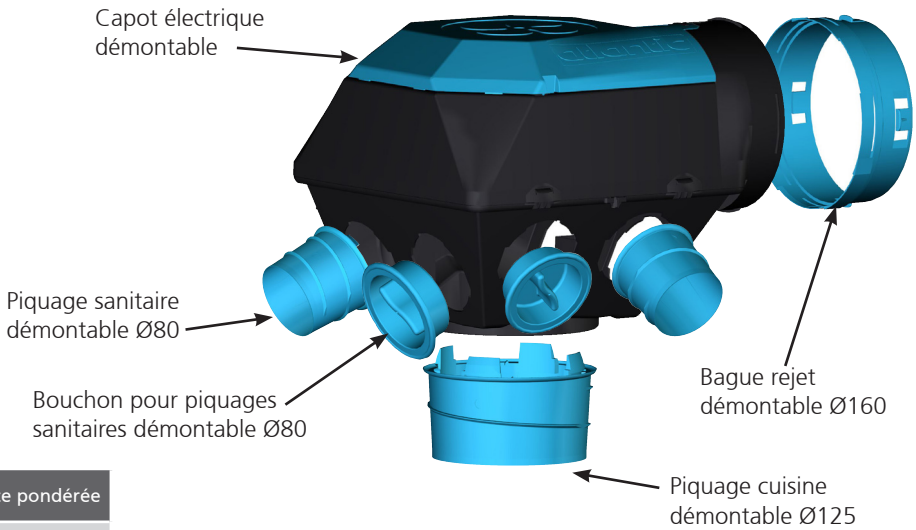

Alimentation : 230 V~ 50 Hz
Poids du caisson: 2 kg
Altitude inférieure à 2000 m
Catégorie surtension II

Consommation :

Version	Puissance Max	Intensité Max	Puissance pondérée
HYGROCOSY 2	50 W	0,3 A	36,8 à 38,9 W-Th-C
HYGROCOSY BC	30 W	0,3 A	7,6 à 13,3 W-Th-C

© - Photos non contractuelles - 0510 - Atlantic Climatisation et Ventilation- 13, bd Monge - 69330 Meyzieu - S.A.S. au capital de 2 916 400 euros - RCS Lyon B 421 370 289

3. INSTALLATION

PRIVILEGIER UNE INSTALLATION EN COMBLES

3.1 Dimensions, encombrement (mm)

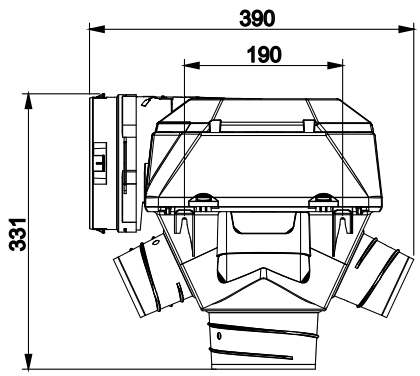

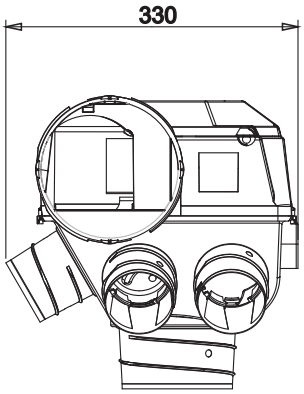

Les piquages non utilisés doivent rester bouchés.

3.2 Montage

Soit suspendu avec la cordelette (montée d'usine)

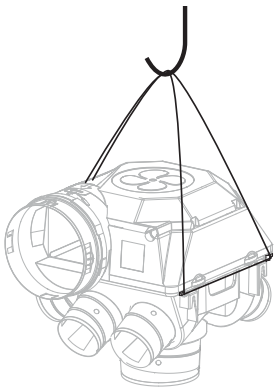

Soit fixé au mur avec 2x M6 (non fournies)

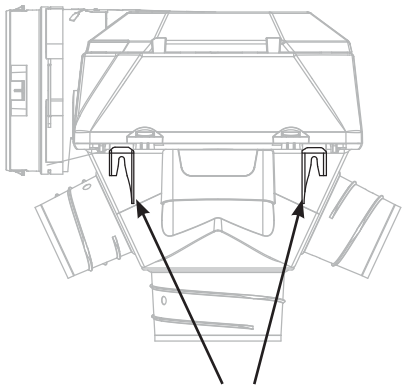

Pattes de fixation murale

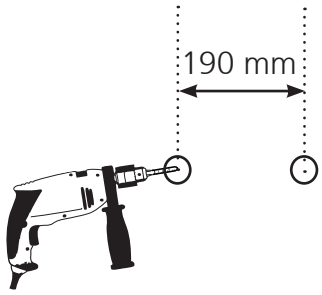

Utiliser le gabarit de perçage sur l'emballage.

3.3 Raccordement des conduits

Pour votre réseau, utiliser des gaines isolées de 25 mm.

1 Insérer le piquage dans la gaine et le visser en sens anti-horaire

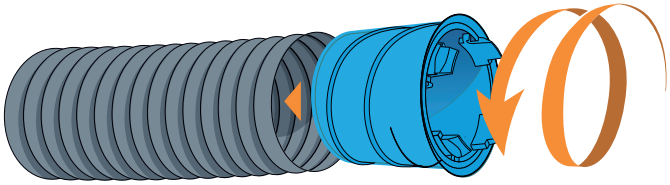

3

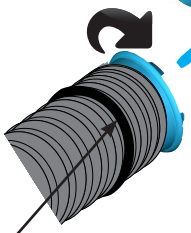

Installation du piquage sur le groupe : Insérer le piquage dans les encoches prévues et visser 1/4 de tour dans le sens horaire.

2

Mettre le collier nylon sur la gaine pour assurer le maintien du piquage.

- Entrées d'air :

Veillez à la présence d'entrées d'air dans les menuiseries des pièces de vie (chambres, séjour, bureau, ...)
Se reporter page 6 pour identifier les références à installer dans chaque pièce.

- Conduits :

Si vous n'utilisez pas de conduits souples calorifugés Ø80, Ø125 et Ø160, il est impératif d'éviter la condensation en isolant les conduits.
N'utiliser que la longueur de conduit nécessaire, éviter les coudes inutiles, ne pas écraser le conduit.
Les parties rectilignes doivent être étirées sans être tendues afin d'éviter les phénomènes de résonance.
PRECAUTIONS :
• 1 coude équivaut à 6 m de conduit.
• Eviter les coudes inutiles.
• Tendre les parties droites.

- Rejet :

Le rejet doit obligatoirement être raccordé à l'extérieur avec un accessoire offrant peu de résistance au passage de l'air. Utiliser un chapeau de toiture Ø160.

- Bouches :

Les bouches d'extraction doivent être placées uniquement dans les pièces techniques (cuisine, sanitaires) et distantes d'au moins 20 cm d'un obstacle (angle de mur, meuble,...).
Se reporter page 6 pour identifier les références à installer dans chaque pièce.

Bouche hygroréglable

Bouche présence hygroréglable

- Câblage des bouches à pile :

Pas de branchement sur le secteur. L'alimentation est faite par trois piles alcalines LR06 ou AA.
Pour les bouches à piles sans détection, câblage du bouton poussoir à fermeture (voir schéma ci-dessous).

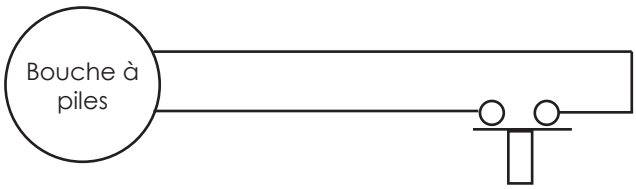

Pour les bouches à détection de présence :
Placer la lentille de détection toujours en direction de la porte et vers le bas.
Le volet s'ouvre dès détection d'un mouvement et reste ouvert 30 mn environ.

La platine support de la bouche doit impérativement être vissée au mur.
Après avoir retiré le corps de la bouche, passer les câbles par l'ouverture aménagée, conformément au schéma ci-contre, et les raccorder sur l'interrupteur.

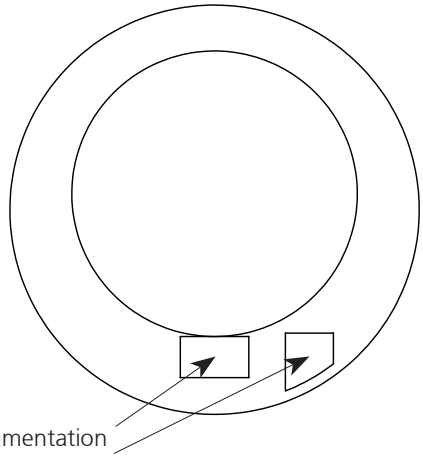

4. RACCORDEMENT ELECTRIQUE

TRAVAILLER HORS TENSION

Alimentation avec du câble rigide double isolation 1.5 mm² à 2.5 mm² (son diamètre devra être de 8 mm +/- 1 mm) ou des fils de 1.5 mm² à 2.5 mm² sous gaine annelée diamètre extérieur 20 mm et maintenu par un système anti-arrachement conforme à la norme NF C 15-100 et aux règles de l'art. Placer un collier à 25 mm maxi du connecteur sur les câbles d'alimentation.
Dénuder les conducteurs de 5 à 6 mm de manière à ne pas risquer d'entrer en contact avec d'autres fils ou des parties métalliques. Le fil de terre (vert jaune) devra être plus long que les autres conducteurs (env. 3 cm). Les fils ne devront pas être serrés sur l'isolant. (voir schéma de câblage ci-dessous).
La gaine du câble doit être présente jusqu'au bornier pour éviter tout risque de chocs électriques.
Brancher l'appareil seulement si la tension et la fréquence correspondent à celles indiquées sur la plaque firme.
Prévoir une protection assurant une coupure complète (catégorie de surtension 3) par disjoncteur de 2A sur la phase (protection unipolaire) en amont de votre installation.

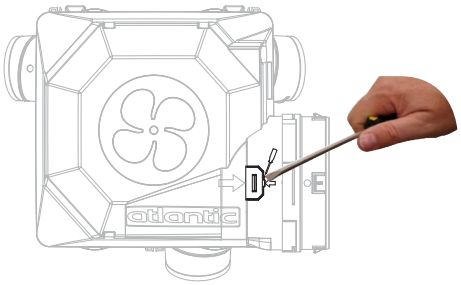

1 - Déclipser le capot à l'aide d'un tournevis.

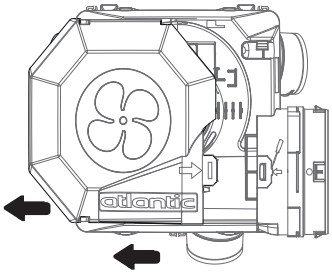

2 - Faire glisser le capot pour accéder au câblage. Refermer le capot avant de remettre sous tension le produit.

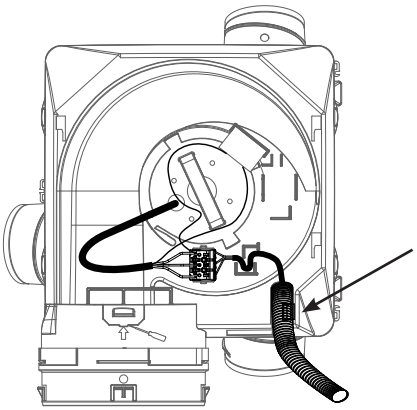

Pour le raccordement du groupe, utiliser de la gaine ICT A Ø20 mm, que vous fixerez dans le logement anti-arrachement prévu à cet effet.

Schémas de câblage :

Raccordement PRODUIT CLASSE II
(HYGROCOSY BC)

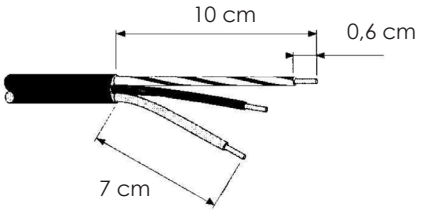

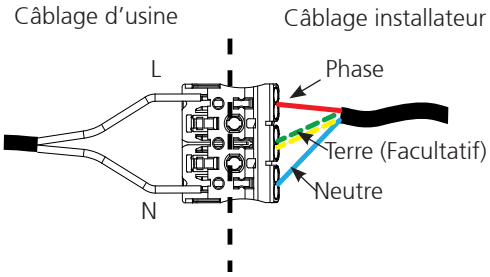

Raccordement PRODUIT CLASSE I
(HYGROCOSY 2)

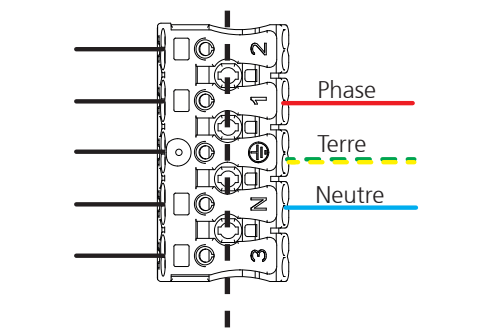

5. ENTRETIEN

Une fois par an, dépoussiérer la mototurbine avec un pinceau sec :

TRAVAILLER HORS TENSION

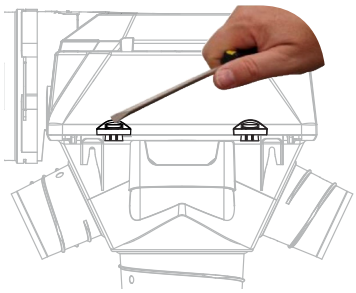

1 - Séparer le groupe en deux en le déclipsant à l'aide d'un tournevis.

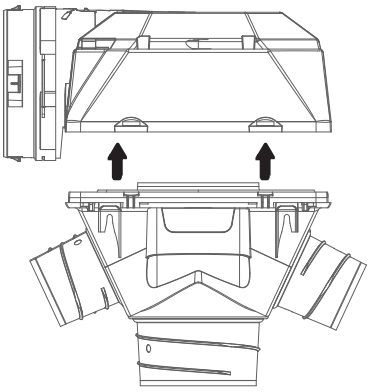

2 - Accéder à la mototurbine dans la partie supérieure du groupe.

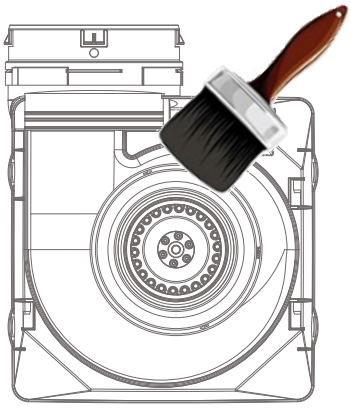

3 - Dépoussiérer la mototurbine avec un pinceau sec

6. DOMAINE D'EMPLOI

HYGROCOSY 2	Hygro A	Hygro B optimisé	Hygro B universel
Domaine d'emploi	T1 (1 sanitaire) au T7 (6 sanitaires) maxi 3 sdb/2 wc/1 salle d'eau)	T1 (1 sanitaire) au T7 (6 sanitaires)	T3 (1 sanitaire) au T7 (6 sanitaires)
Nombre de sanitaires maxi	6	6	6
Puissance electrique pondérée	De 36,8 à 38,9 W-Th-C	36,8 à 38,4 W-Th-C	37,2 à 38,5 W-Th-C

HYGROCOSY BC	Hygro A	Hygro B optimisé	Hygro B universel
Domaine d'emploi	T2 (2 sanitaires) au T7 (6 sanitaires) maxi 3 sdb/2 wc/1 salle d'eau)	T2 (2 sanitaires*) au T7 (6 sanitaires)	T3 (1 sanitaire) au T7 (6 sanitaires)
Nombre de sanitaires maxi	6	6	6
Puissance electrique pondérée	7,6 à 17 W-Th-C	7,6 à 13,3 W-Th-C	7,7 à 13,3 W-Th-C

*Se reporter à l'avis technique - sauf T3 opt avec 1 sdb/wc et 1 wc

7. CONFIGURATIONS (Avis Technique n° AT 14/13-1911)

CONFIGURATION DU SYSTÈME HYGRO TYPE A

Nbre de pièces principales	Entrées d'air		Bouches d'extractions		
	Séjour	Chambres	Cuisine	SDB	WC
T1	2 X EA 30 Pac 1	-	BHPC 6/90	Pack SDB 5/40	Pack WC
T2	EA 22 Pac 1	EA 45 Pac 1	BHPC 6/90	Pack SDB T2	Pack WC
T3	EA 45 Pac 1	EA 30 Pac 1	BHPC 10/135	Pack SDB HA	Pack WC
T4	EA 45 Pac 1	EA 45 Pac 1	BHPC 10/135	Pack SDB HA	Pack WC
T5	EA 45 Pac 1	EA 30 Pac 1	BHPC 12/135	Pack SDB HA	Pack WC auto 30*
T6	EA 30 Pac 1+ EA 22 Pac 1	EA 22 Pac 1	BHPC 12/135	Pack SDB HA	Pack WC auto 30*
T7	EA 45 Pac 1	EA 22 Pac 1	BHPC 10/135	Pack SDB HA	Pack WC auto 30*

* si wc multiples pack WC auto 15.

CONFIGURATION SUPPLEMENTAIRE HYGRO A			
	SDB	WC	Salle d'eau
T1	Pack SDB 5/40	Pack WC	Pack SDB 5/40
T2	Pack SDB T2	Pack WC	Pack SDB 5/40
T3 et T4	Pack SDB HA	Pack WC	Pack SDB 5/40
T5 et +	Pack SDB HA	Pack WC auto 15*	Pack SDB 5/40

Une salle d'eau est une pièce équipée d'un point d'eau mais sans baignoire ni douche (exemples : Buanderie, Cellier, Cabinet de toilette avec lavabo).

CONFIGURATION DU SYSTÈME HYGRO TYPE B

CONFIGURATION OPTIMISEE					
Nbre de pièces principales	Entrées d'air		Bouches d'extractions		
	Séjour	Chambres	Cuisine	SDB	WC
T1	2 X EA 30 Pac 1	-	BHPC 6/90	Pack SDB 5/40	Pack WC
T2	EB compact 2	EB compact 2	BHPC 6/90	Pack SDB T2	Pack WC
T3	EB compact 2	EB compact 2	BHPC 10/120	Pack SDB HB	Pack WC
T4	EB compact 2	EB compact 2	BHPC 10/120	Pack SDB HB	Pack WC
T5 et +	2 X EB compact 2	EB compact 2	BHPC 10/135	Pack SDB HB	Pack WC

CONFIGURATION SUPPLEMENTAIRE HYGRO B			
	SDB	WC	Salle d'eau
T1	Pack SDB 5/40	Pack WC	Pack SDB 5/40
T2	Pack SDB T2	Pack WC	Pack SDB 5/40
T3 et +	Pack SDB HB	Pack WC	Pack SDB 5/40

CONFIGURATION UNIVERSELLE					
Nbre de pièces principales	Entrées d'air		Bouches d'extractions		
	Séjour	Chambres	Cuisine	SDB	WC
T3 et T4	EB compact 2	EB compact 2	BHPC 10/135	Pack SDB HB	Pack WC
T5 et +	2 X EB compact 2	EB compact 2	BHPC 10/135	Pack SDB HB	Pack WC

Référence à installer en salle d'eau : BHP SDB 5/40

8. GARANTIE

Cet appareil est garanti deux ans à compter de la date d'achat contre tous défauts de fabrication. Dans ce cadre, ATLANTIC Climatisation et Ventilation assure l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses après expertise par son service après vente. En aucun cas, la garantie ne peut couvrir les frais annexes, qu'il s'agisse de main d'œuvre, déplacement ou indemnité de quelque nature qu'elle soit. La garantie ne couvre pas les dommages dus à une installation non conforme à la présente notice, une utilisation impropre ou une tentative de réparation par du personnel non qualifié. En cas de problème, merci de vous adresser à votre installateur ou, à défaut, à votre revendeur.

9 . PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Traitement des appareils électriques ou électroniques en fin de vie (applicable dans les pays de l'union européenne et les autres pays disposant de systèmes de collecte sélective). Ce logo indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques. Pour toute information supplémentaire au sujet du recyclage de ce produit, vous pouvez contacter votre municipalité, votre déchetterie ou le magasin où vous avez acheté le produit.